



GAZ

SYNTHÈSE DE CONTRÔLE 2020

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION
DE GAZ DANS LA NIÈVRE



● Mot de Guy Hourcabie

Président du SIEEEN

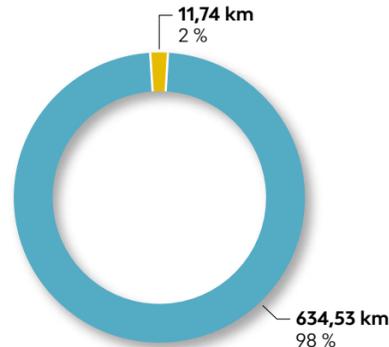
Le contrôle sur la sécurité des ouvrages, sur la période 2017-2019, a fait ressortir des lacunes sur la connaissance du réseau du concessionnaire, la programmation des visites d'ouvrages, le maintien des patrouilles dans les communes desservies et la hausse des incidents. GRDF s'appuie sur des textes de loi pour refuser certaines obligations. Or, ces manquements constituent un risque élevé pour la sécurité des biens et des personnes. Le SIEEEN a constaté, en outre, que GRDF n'assurait plus les réunions avec le SDIS 58 et ne dispensait plus à ce dernier de formation annuelle, depuis 2016, comme l'impose l'article 9 de la convention entre les deux partis. Les recommandations ont été faites au concessionnaire pour qu'il se mette en conformité. Le Syndicat a demandé également que le délai d'interruption des flux gazeux soit détaillé, comme indiqué dans le cahier des charges de concessions, suite à sa hausse importante en 2019 : 89 minutes.

Le SIEEEN a fait, en outre, un contrôle sur la Redevance à l'occupation du domaine public (RODP) sur la distribution de gaz. La RODP est calculée sur le mètre de canalisation traversant les communes. Le concessionnaire utilise un coefficient, entre 55 et 80 %, sur la longueur des canalisations de distribution, considérant que l'autre partie se trouve sur les voiries départementales et non communales, et doit être prise en compte dans la RODP à reverser au conseil départemental. Ce coefficient est appliqué de façon régional et ne prend pas en compte la réalité des communes de la Nièvre qui ne possèdent pas, en grande quantité, de voiries départementales. Ni le Syndicat ni la FNCCR n'a été informé officiellement de la mise en place de ce coefficient sur la Région Bourgogne Franche-Comté, comme l'affirme le concessionnaire. C'est pourquoi certaines communes ne touchent pas autant de redevance qu'elles devraient à l'avantage du département. Le Syndicat s'est rapproché du Conseil départemental pour vérifier si ce dernier recevait bien les 20 % de redevance non-pris en compte par GRDF. Depuis 2016, le département n'a pas établi de demandes pour toucher la RODP départementale. Le SIEEEN a donc apporté son aide dans le calcul et le paiement de ces 5 années de redevance. Le SIEEEN compte contacter les communes les plus impactées, en 2021, afin de recalculer la longueur des voiries communales et départementales avec l'aide des responsables des services techniques. Les collectivités desservies en gaz naturel peuvent se mettre en relation avec le Syndicat pour recalculer leur linéaire de réseau de gaz et vérifier si le montant de leur RODP est exact

LE PATRIMOINE

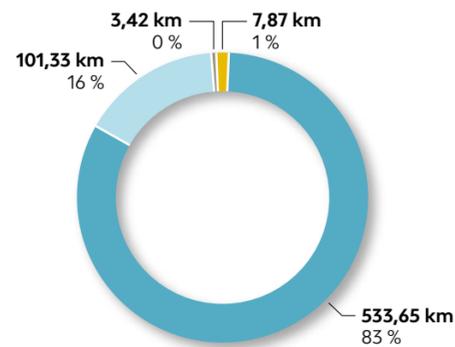


› Répartition en km des canalisations par pression, en 2020



● Moyenne pression ● Basse pression

› Répartition en km des canalisations par matière, en 2020

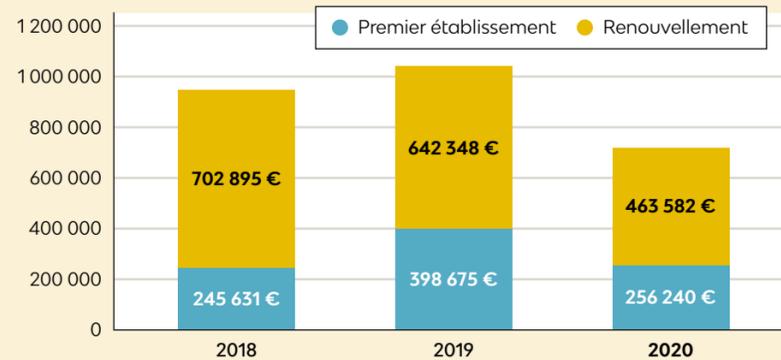


● Polyéthylène ● Acier
● Fonte ductile ● Autres

LES TRAVAUX

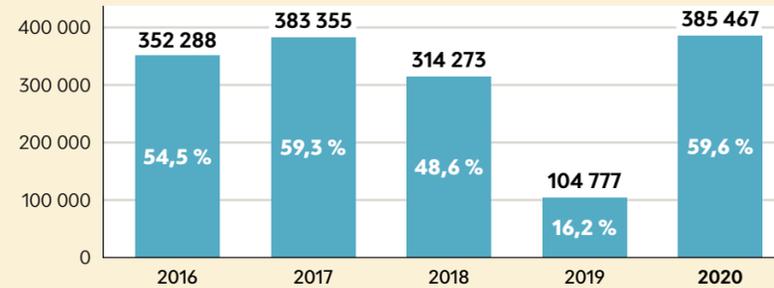
Ouvrages en 2020	Quantité mise en service	Quantité mise hors service
Branchements collectifs	10	19
Branchements individuels	43	23
Conduites de distribution	24	27
Conduites d'Immeubles (CI)	7	17
Conduites Montantes (CM)	8	18
Postes de détente réseau	2	1

› Trajectoire des investissements sur les biens concédés, en €



LA SÉCURITÉ ET LA MAINTENANCE

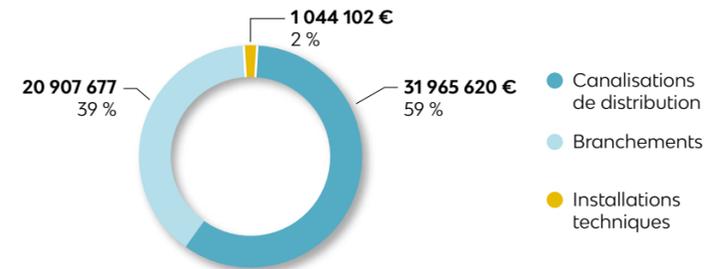
› Longueur (en m) et part (en %) du réseau surveillé



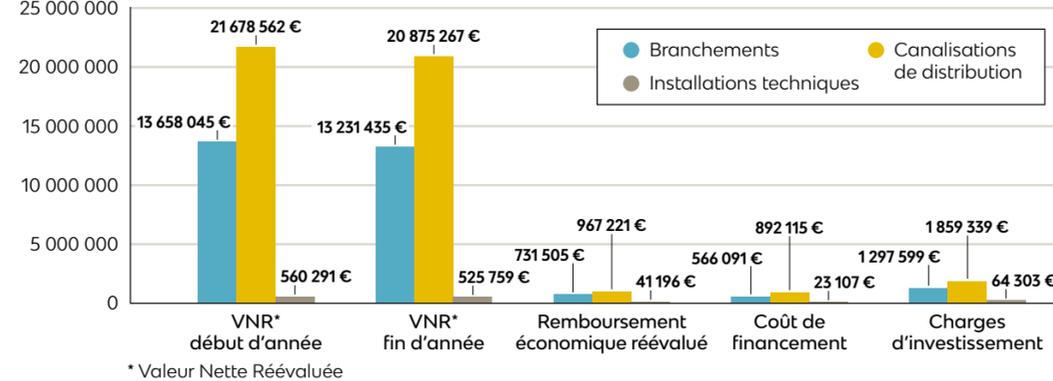
	Incidents en concession		Siège des incidents					Cause des incidents				
	Usagers concernés	Nombre d'incidents	Réseau	Branchement individuel ou collectif	CI, CM et branchement particulier	Poste de détente et protection cathodique	Autres sièges	Usure ou rupture de pièces	Défaut de mise en œuvre ou mauvaise manœuvre	Dompage ou action effectuée par un tiers	Dompage de travaux tiers	Autres
2017	477	288	7	200	48	1	32	182	22	27	3	54
2018	385	295	6	213	40	5	31	151	23	19	14	88
2019	1 714	304	8	208	46	4	38	154	29	20	15	86
2020	432	261	2	193	42	5	19	165	24	23	5	44

LES FINANCES

› Répartition des financements de GRDF par type d'ouvrage, en 2020



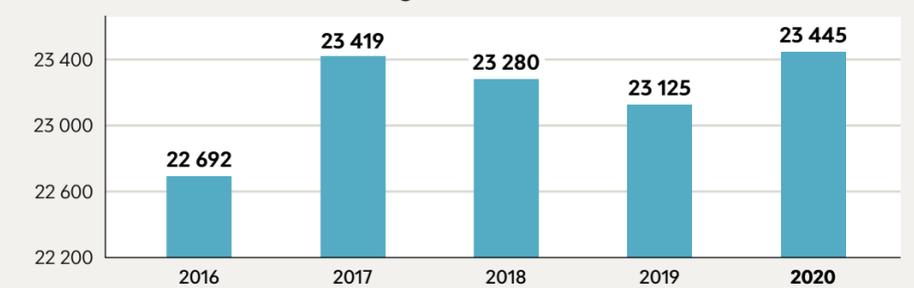
› Valorisation du patrimoine, en 2020 (montant en €)



* Valeur Nette Réévaluée

LA CLIENTÈLE

› Évolution du nombre d'utilisateurs



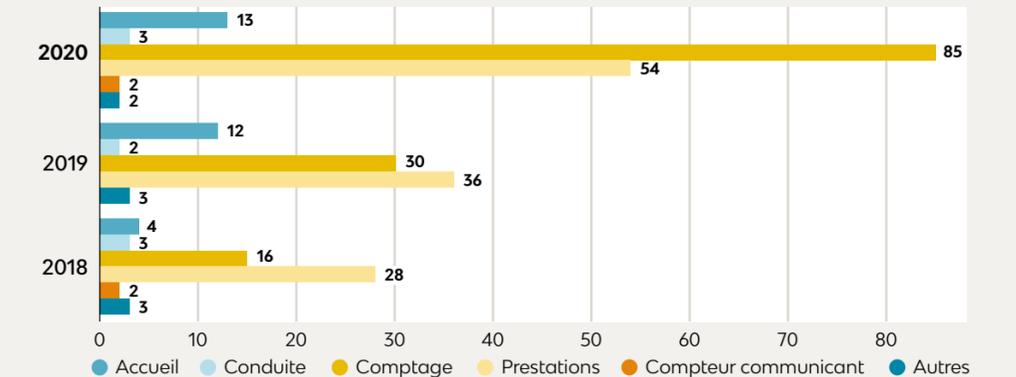
› Répartition des quantités acheminées par tarif, en 2020 (en GWh)



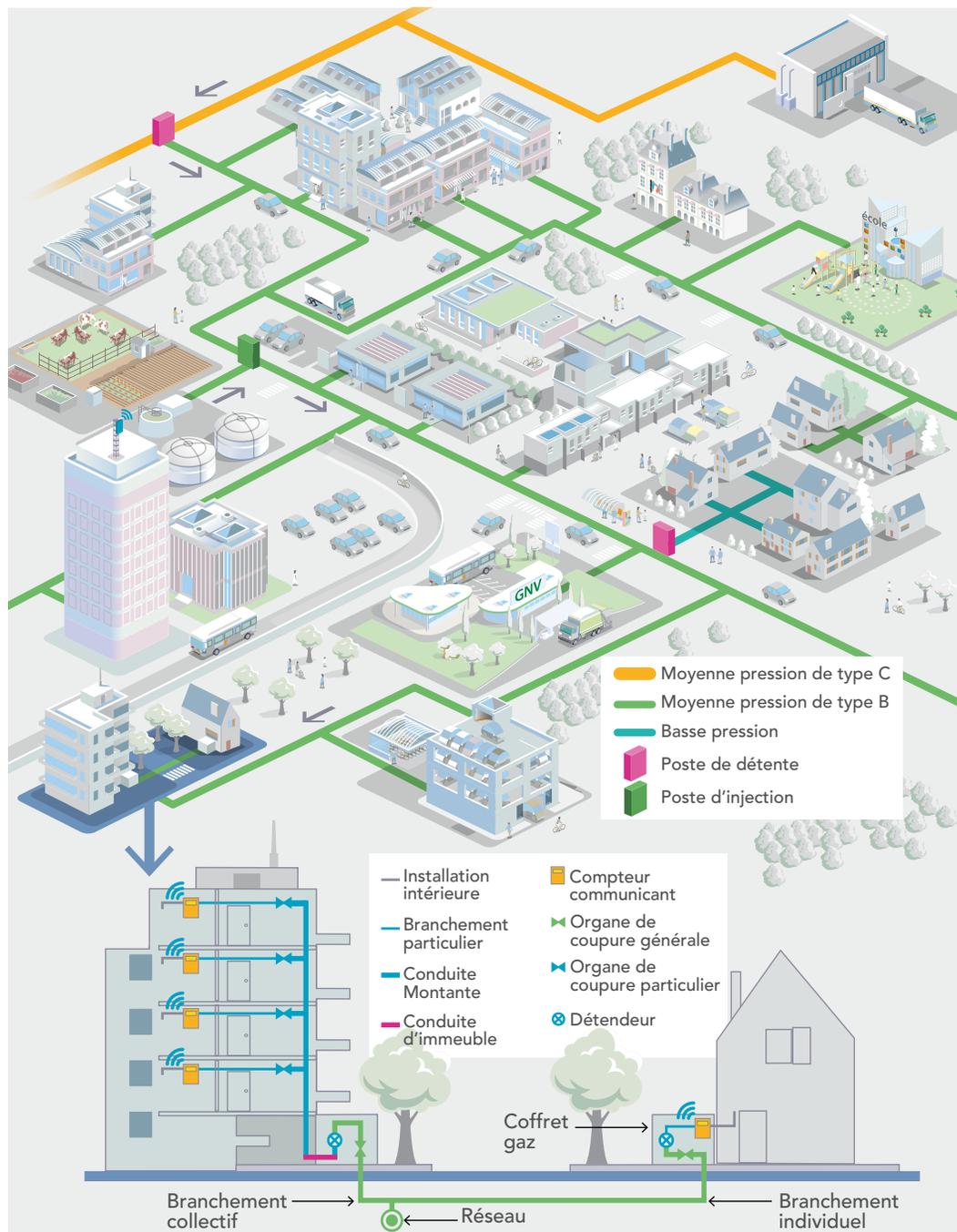
Principales demandes de prestations réalisées

	2018	2019	2020
Mise en service	3 592	3 864	3 052
Mise hors service	2 259	2 396	2 095
Intervention pour impayés	183	136	142
Changement de fournisseur	1 415	1 805	2 011
Demande d'intervention urgente ou express par rapport au délai standard	112	159	105
Déplacement vain	111	164	81
1 ^{ère} mise en service	102	104	78

› Évolution du nombre de réclamations par motif



Ouvrages relatifs à la distribution publique du gaz



Source : *Compte rendu d'activité de concession, 2020* - GRDF



Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

7, place de la République - CS 10042 - 58027 Nevers cedex
Tél. **03 86 59 76 90** - www.sieeen.fr

Vos interlocuteurs :

- **Manon Signoret**, Responsable du contrôle des concessions, SIEEEN
- **Guy Grafeuille**, Vice-Président délégué au contrôle des concessions



Pour nous contacter
controle.concession@sieeen.fr
La synthèse est téléchargeable
sur www.sieeen.fr

Directeur de la publication : **Guy Hourcabie**
Coordination : **Manon Signoret - Bénédicte Martin**
Mise en page : **Renaud Scapin**
Crédits photos : **Sieeen, Shutterstock**
Date de sortie : **mars 2022**